

**Interreg**



EUROPEAN UNION

France ( Channel  
Manche ) England

European Regional Development Fund

# Webinaire : Objectif Spécifique 1.2 Innovation Sociale



# L'objectif de ce webinar est double:

- Vous présenter le nouveau “dossier d’information” du programme, disponible sur notre site Internet.
- Impulser le développement de projets sous l’Objectif Spécifique 1.2 : innovation Sociale

# Agenda

- Qu'est ce que le programme France (Manche) Angleterre ?
- Informations générales sur le programme
- Objectif spécifique 1.2 : innovation Sociale
- Présentation du dossier d'information
- Bonnes pratiques pour les candidatures
- Actualités du programme : actualités et événements
- Questions & Réponses

# Zone éligible du programme



# Objectifs Spécifiques



1.1  
Innovation



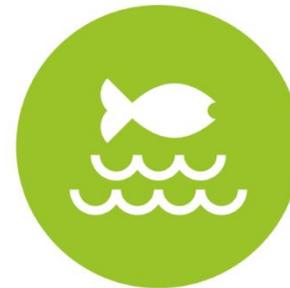
1.2  
Innovation  
sociale



2.1  
Technologies  
bas-carbone



3.1 Patrimoine naturel  
et culturel



3.2 Ecosystèmes côtiers et  
eaux de transition

# Qu'entend-t-on par « innovation sociale »?

- Qu'est ce que l'innovation sociale?
- Pourquoi est-elle incluse dans le programme?
- Le caractère spécifique de la frontière maritime pour les projets sociaux.

# Innovation sociale – l'approche du Programme

Deux enjeux principaux pour la zone FMA...

- ✓ **Le besoin** de soutenir le développement de solutions innovantes pour répondre aux défis sociétaux auxquels sont confrontés les groupes les plus désavantagés socialement et économiquement.
- ✓ **le besoin** pour la population active de prendre part à la revitalisation économique, y compris en augmentant ses aptitudes par des moyens innovants en termes de formation et de développement de compétences.

# Innovation sociale – l'approche du Programme

...menant à deux groupes cibles

- ✓ Les personnes les plus éloignées du marché du travail
- ✓ Les personnes âgées

# Objectif Spécifique 1.2 - indicateurs

- Pourquoi avons-nous des indicateurs?
  - Indicateurs de résultat
  - Indicateurs de réalisation
- **Indicateur de résultat** : Niveau de qualité et d'efficacité des services menés en faveur des groupes défavorisés.

# Objectif Spécifique 1.2 - indicateurs

## Indicateurs de réalisation (1/2) :

- ✓ Nombre de participants à des projets favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes, l'égalité des chances et l'inclusion sociale par-delà les frontières.
- ✓ Nombre de programmes de requalification de compétences ou de formations à destination des publics défavorisés.

# Objectif Spécifique 1.2 - Indicateurs

## Indicateurs de réalisation (2/2) :

- ✓ Nombre d'institutions, publiques ou privées, ayant pris part à la mise en œuvre de solutions d'innovation sociale pour améliorer la qualité et l'efficacité des prestations de service pour les groupes les plus désavantagés socialement et économiquement
- ✓ Nombre de services socialement innovants conçus

# Objectif Spécifique 1.2 – besoins locaux et régionaux

✓ Emploi

✓ Education

✓ Logement

✓ Santé

✓ Migration

# Objectif Spécifique 1.2 – éléments clés

- L'**innovation** au centre de votre projet
- Lier l'**objectif** chiffré de votre projet aux cibles identifiées et à l'indicateur de résultat
- Choisir vos **réalisations** avec précaution, en lien avec les indicateurs de réalisations.
- **Efficacité et durabilité**

# Dossier d'information



À propos du Programme

Introduction à l'innovation sociale

Bonnes pratiques pour les candidatures de projets

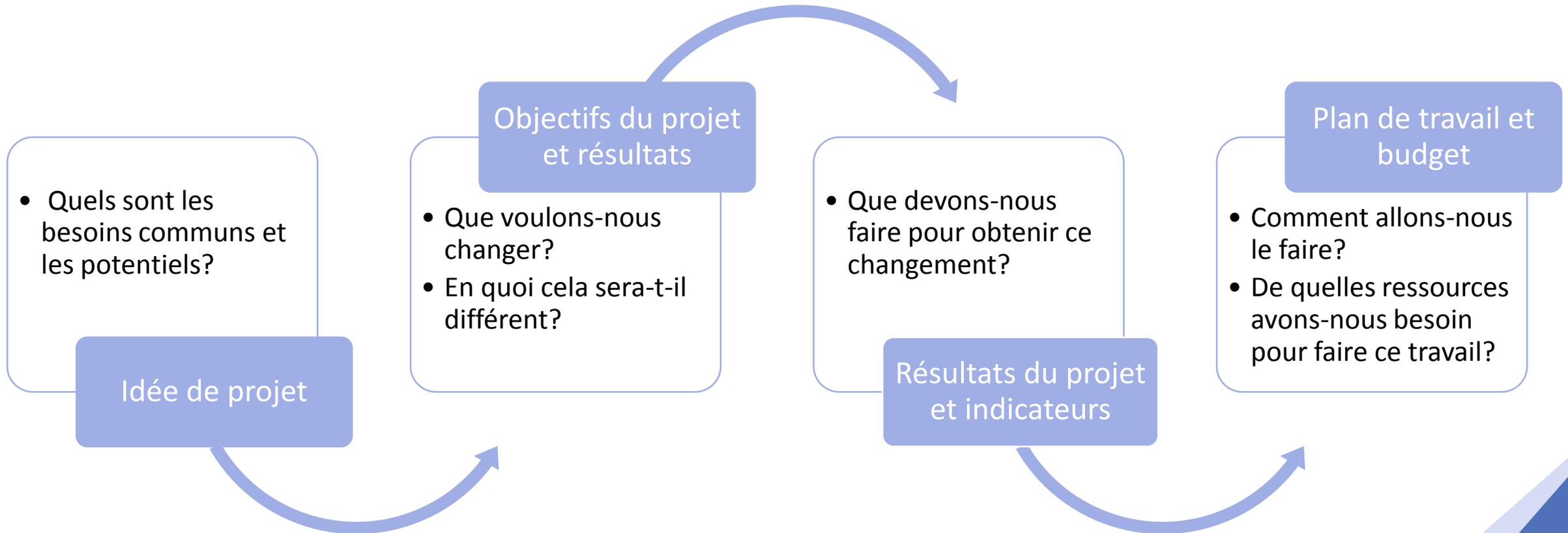
Comment trouver un partenaire

Questions fréquentes

# Quelles sont les clés pour développer un projet adapté à Interreg?

- Etre innovant
- Avoir une logique d'intervention claire
- Coopérer de façon transfrontalière
- Créer un partenariat solide
- Faire les recherches préalables nécessaires
- Contacter votre animateur

# Comment démontrer une logique d'intervention claire pour étayer votre idée de projet?



# Projets de droit commun v. Micro-projets

- (FEDER) à hauteur de 69 %
- Pas de budget maximum pour le projet
- Pas de durée maximale du projet
- Au moins un partenaire issu de chaque pays dans l'Espace du Programme (pas de nombre maximum de partenaires)
- Toutes les entités légales sont éligibles
- Processus de candidature en deux phases

- (FEDER) à hauteur de 80 %
- Budget maximum de 500 000 EUR par projet
- Durée du projet limitée à 27 mois
- Au moins un partenaire issu de chaque pays dans l'Espace du Programme (maximum de 5 partenaires)
- Ouvert aux associations et organisations employant moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 10 millions d'euros, et aux collectivités locales
- Processus de candidature en une phase

# Prochains appels à projets

## Prochain appel à projets

2 mars - 6 avril

Clôture 13:00,  
heure française

**NOUVEAU**

## Appel à Micro- Projets

6 avril - 4 mai

Clôture 13:00,  
heure française

# Actualités du programme

## ✓ Evénements

- Sessions d'informations sur les Micro-projets – mars
- Atelier d'aide à l'écriture de candidature – à définir
- Événement annuel – automne 2017

## ✓ Brexit

- Les projets peuvent ils encore être financés?

Oui! Le Trésor a garanti que tous les projets approuvés avant la sortie effective du R-U de l'UE seraient financés jusqu'à leur terme.

# Prochaines étapes

- Echanges de contacts
- Trouver des problématiques communes
- Définir des complémentarités entre les différentes parties prenantes
- Contacter votre animateur
- Planifier des réunions
- Commencer à travailler sur votre idée de projet

# Garder le contact avec nous

- Twitter @Channel\_Manche
- Site Internet <https://interreg5a-fce.eu>
- Email [InterregV@Norfolk.gov.uk](mailto:InterregV@Norfolk.gov.uk)
- Linked In



**Interreg**   
EUROPEAN UNION  
France ( Channel  
Manche ) England

European Regional Development Fund

